



Thrasher® II

Bromoxynil et 2,4-D Ester



Herbicide – Suppression des
feuilles larges adventices

Suppression de 26 mauvaises herbes coriaces (y compris les biotypes du kochia à balais résistants aux herbicides du Groupe 2) dans les cultures de blé et d'orge grâce à un double mode d'action des plus efficaces

Matières actives : Bromoxynil et 2,4-D ester

Familles chimiques : Groupe 4 (2,4-D) et Groupe 6 (bromoxynil)

Mode d'action : Une combinaison d'action systémique et de contact qui fait jaunir les mauvaises herbes en 2 à 4 jours et perturbe leur croissance (les feuilles se tordent et s'enroulent) en 2 à 10 jours.

Cultures homologuées :

- Blé de printemps (y compris le blé dur)
- Orge

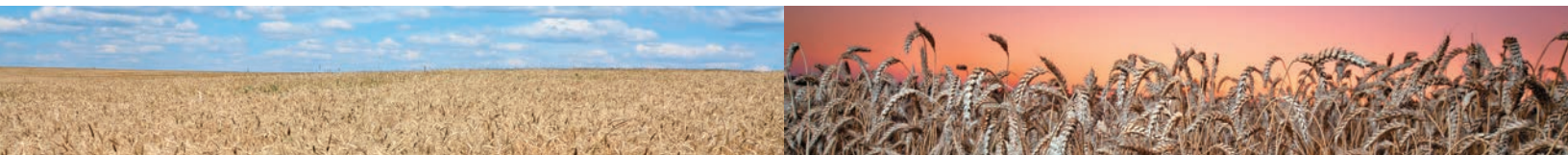
Mauvaises herbes supprimées*:

Au stade 4 feuilles, à moins d'indication spécifique :

- | | |
|--|---------------------------------------|
| • Abutilon (hauteur de 8 cm) | • Petite herbe à poux |
| • Amarante à racine rouge | • Renouée liseron (8 feuilles) |
| • Amarante résistante aux triazines | • Renouée persicaire |
| • Bardanette épineuse | • Renouée scabre |
| • Canola spontané | • Sagesse-des-chirurgiens |
| • Capselle bourse-à-pasteur | • Saponaire des vaches |
| • Chénopode blanc (8 feuilles) | • Sarrasin commun (8 feuilles) |
| • Kochia à balais à une hauteur de 5 cm (de 1 à 12 feuilles) | • Sarrasin de Tartarie (8 feuilles) |
| • Lampourde glouteron | • Séneçon vulgaire (8 feuilles) |
| • Morelle d'Amérique | • Silène noctiflore |
| • Moutarde des champs (8 feuilles) | • Soude roulante (de 2 à 12 feuilles) |
| • Neslie paniculée | • Tabouret des champs (8 feuilles) |
| • Persicaire pâle | • Tournesol spontané |

*Les mauvaises herbes peuvent être supprimées jusqu'au stade indiqué

Stade de la culture : Du stade 4 feuilles au début de la feuille étendard



Thrasher® II

Bromoxynil et 2,4-D Ester



Herbicide – Suppression des
feuilles larges adventices

Doses d'application et formats :

- 1,24 L/ha (500 mL/acre), soit 16,2 ha (40 acres) par caisse
- 2 bidons de 10 L par caisse

Volume d'eau :

- Par voie terrestre : 50 à 100 L/ha (20 à 40 L/acre)
- Par voie aérienne : 30 à 40 L/ha (12 à 16 L/acre)

Résistance à l'entraînement par la pluie : 1 heure après l'application.

Mélanges en cuve homologués :

Blé de printemps (y compris le blé dur) et orge :

- Avenge®
- Fénoxaprop (Bengal® WB)
- Tralkoxydime (Bison®)

Blé de printemps (y compris le blé dur) seulement :

- Everest®

Directives de mélange :

1. Remplir à moitié la cuve du pulvérisateur avec de l'eau propre
2. Verser la quantité requise de Thrasher et agiter à fond
3. Terminer le remplissage de la cuve et agiter de nouveau avant l'application

Rotation des cultures : Aucune restriction l'année suivant l'application

Délai avant récolte : 30 jours

Restriction de pâturage :

- Ne pas faire paître le bétail dans les champs traités dans les 30 jours suivant l'application
- Ne pas récolter sous forme de fourrage vert ou de foin dans les 30 jours suivant l'application
- Retirer les animaux de boucherie des champs traités au moins 3 jours avant l'abattage

Conservation :

- Se solidifie à une température inférieure à -20 °C mais redevient utilisable au-dessus de 0 °C
- Bien agiter avant l'usage

Conseils pratiques :

- Pour obtenir des résultats optimaux quand le couvert végétal est dense ou dans les endroits où dominant la saponaire des vaches, les renouées ou les amarantes, utiliser un plus grand volume d'eau
- Pour de meilleurs résultats, pulvériser sur les mauvaises herbes au stade plantule
- Appliquer dans des bonnes conditions de croissance
- Appliquer avant que la culture ne couvre les mauvaises herbes



Croître. Simplement. Ensemble.

ADAMA

Toujours lire l'étiquette et s'y conformer.
Sans frais : 1.855.264.6262
SITE WEB : adama.com/Canada

® Bengal, Bison et Thrasher sont des marques déposées d'ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.
Toutes les autres marques de commerce sont la propriété de leurs titulaires respectifs. 1181-1/0415